

La Belgique se prépare à une longue crise migratoire

LE RÉSUMÉ

En première ligne, l'Office des étrangers est **débordé face à l'afflux de demandeurs d'asile.**

Cette situation va provoquer une réaction en chaîne sur l'agence Fedasil et le Commissariat général aux réfugiés, chargé de traiter ces demandes.

Les procédures vont être accélérées, mais **les administrations demandent plus de moyens.** Et attendent beaucoup du Conseil des ministres de vendredi.

FRÉDÉRIC ROHART

Rien que sur les trois premiers jours de la semaine quelque 1.400 personnes se sont présentées à l'Office des étrangers pour demander l'asile à la Belgique. L'administration, en première ligne, est totalement débordée, et mercredi, comme les deux jours précédents, elle a été forcée de refouler des dizaines de familles. Ce n'est là que le début d'une déferlante qui va toucher tour à tour les centres d'accueil, qui doivent prendre en charge les demandeurs enregistrés, et l'administration chargée de traiter les demandes. Or les moyens manquent. L'agence fédérale qui doit fournir un toit aux demandeurs (Fedasil) est censée se serrer la ceinture de 20 millions d'euros l'an prochain. Quant au Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA), il a perdu 110 équivalents

temps plein depuis 2011 et craint de ne pas parvenir à fournir de réponse aux demandeurs dans un «délai raisonnable» si elle n'obtient pas de

personnel supplémentaire. Tous attendent beaucoup du Conseil des ministres de ce vendredi, au cours duquel le secrétaire d'État à l'Asile Theo Francken (N-VA) doit avancer des mesures concrètes.

«Alignement» en cours

La situation est encore trop volatile pour anticiper la pression qui va s'exercer dans les prochains mois sur les organes d'accueil du pays, estime-t-on à l'Office des étrangers. Mais tout porte à croire que la situation va s'aggraver, notamment parce que la Belgique reste pour l'heure moins touchée par le phénomène que d'autres États comparables comme les Pays-Bas. L'an dernier, les demandes d'asile ont augmenté de 44% dans l'UE alors qu'elles ne grimpaient que de 13% en Belgique, qui pourrait subir un effet de retardement.

Outre les pays-portes (Grèce, Italie, Hongrie), les pays les plus prisés des migrants sont l'Autriche, les Pays-Bas, la Suède et surtout l'Allemagne, qui s'attend, à elle seule, à recevoir 800.000 (!) demandes d'asile cette année. «Mais il semble que l'on soit en train de s'aligner», observe Dominique Ernould, porte-parole de l'Office des étrangers. En tout état de cause, «si l'afflux de demandes se maintient jusqu'à la fin de l'année, on atteindra certainement un niveau inédit depuis les années 1999-2000». En 2000, la Belgique avait enregistré un record absolu de 4.2691 demandes d'asile, lié à la régularisation massive de sans-papiers.

4.291

Si l'afflux de migrants se

maintient, la Belgique pourrait connaître une année comparable à 2000, où 4.291 demandes d'asile avaient été enregistrées.

Si cet «alignement» se confirme, les administrations auront besoin de moyens pour faire face aux obligations de la Belgique. En première ligne, l'Office des étrangers a encore dû rejeter 93 familles mercredi, et si la tendance se confirme ce ne sont pas les cinq nouveaux engagements prévus en septembre qui vont lui permettre d'assurer sa mission normalement.

Le CGRA, chargé de traiter ces demandes, n'est pas sous pression pour l'instant – pour la simple raison que les dossiers de l'été ne lui

ont pas encore été transmis. Mais il se prépare à affronter une augmentation brutale des dossiers, notamment en diminuant le temps d'interviews de certains demandeurs: «Nous allons doubler le nombre d'auditions par demi-journée dans le cas des demandeurs syriens», explique Damien Dermaux, porte-parole. La Belgique reconnaît le droit à l'asile de 98% des demandeurs qui se disent syriens. Mais là aussi, on va rapidement atteindre des limites en termes de personnel si la situation perdure. Le gouvernement a décidé, en juin, d'augmenter les effectifs du CGRA de 30 personnes, mais «ça ne va pas suffire», estime Damien Dermaux, alors que le nombre d'équivalents temps plein est passé de 490 à 380 entre 2011 et l'an dernier.

En plus du renforcement des capacités d'accueil – Theo Francken a annoncé en début de semaine son intention de demander à chaque commune d'accueillir une famille supplémentaire –, le gouvernement va donc devoir mettre la main au portefeuille s'il ne veut pas avoir à affronter une montagne d'arriéré.